

Date de convocation : 16/06/2026

Délibération N° 2026/07/060

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	24
Quorum :	14

**OBJET : Attribution des subventions 2026
aux associations**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, DAVID Claudia, CANUS Daniel, LA ROSA Déborah, BONNIN Marylène, SIAUDEAU Michel, adjoints ; CLÉMENT Anne-Gaëlle, CARTON Jean-Pierre, conseillers délégués ; BOTON Monique, FAVEREAU Laurent, DUQUESNE Laurent, WATTEBLED Stéphane, MEGE Jennifer, ANTONICELLI Thomas, DIENON Grégory, GOINEAU Sophie, BARON Arnaud, GAUDIN Julie, LABROUSSE Marie, GONCALVES Charlotte, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BERTOT Jacques pouvoir à PANNAUD Eric, FOURNALES Sandrine pouvoir à FOURRÉ Jean-Luc, MORAUD Laurent pouvoir à WATTEBLED Stéphane, PINTO DE MATOS Maud pouvoir à LABROUSSE Marie, GUERIN Florian pouvoir à GAUDIN Julie.

Excusée : JEAN Ludivine.

Secrétaire de séance : BARON Arnaud

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que lors du budget primitif 2026 il a été prévu une enveloppe globale pour les subventions.

La commission des associations a procédé une proposition de répartition des subventions entre les divers organismes et associations.

Les élus suivants quittent la séance pour le vote des subventions :

- Monsieur Daniel CANUS en tant que membre du bureau de l'AS Football,
- Monsieur Thomas ANTONICELLI en tant que membre du bureau de l'AS Football

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS	OBSERVATIONS
ASSOCIATIONS ASSURANT L'ENCADREMENT D'ENFANTS		
AS FOOT	2050	1450€ ENTRETIEN TERRAIN
JUDO CLUB CHAGNOLAIS	600	
ATELIER 10	600	
AMICALE BOULE CHAGNOLAISE	600	
SOUS TOTAL	3850	
ASSOCIATIONS SPORTIVES SANS ENFANT		
AIKIDO	200	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200	
YOGA THERAPEUTIC	200	
JEUX DE SIMULATION	200	
ACCA	200	
DARTS CLUB	200	
SOUS TOTAL	1200	
ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT LOCAL		
APE RONSARD	200	
MUSIC A 2CH	200	
COMITE D'ANIMATION	900	(dont 400 PARTICIPATION CONCERT)
COUP DE POUCE	0	
AMICALE FRANCO PORTUGAISE DES 2 RIVES	200	
CERCLE DES AMATEURS DE CURIOSITÉS17	200	
LES IMPRO D'UCTIFS	200	
AMICALE DES BEUN'AISES	200	
L'ILOT Z'ENFANTS	200	
SOUS-TOTAL	2300	
ASSOCIATIONS DONT L'INTÉRÊT N'EST PAS LOCAL		
ETOIL'CLOWN	200	
ADAPAEF	200	
SOUS-TOTAL	400	

ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT NATIONAL		
LIGUE CONTRE LE CANCER	200	
PARALYSES DE FRANCE	200	
PREVENTION ROUTIERE	200	
DON DU SANG	200	
FNACA	200	
FRANCE ALZHEIMER	200	
SOUS-TOTAL	1200	
TOTAL	8950	

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur l'attribution des subventions aux associations telles qu'elles sont énoncées dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire
Eric PANNAUD

Le secrétaire de Séance
Arnaud BARON



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le



ID : 017-211700869-20260622-D20260760-DE